Image not found or type unknown

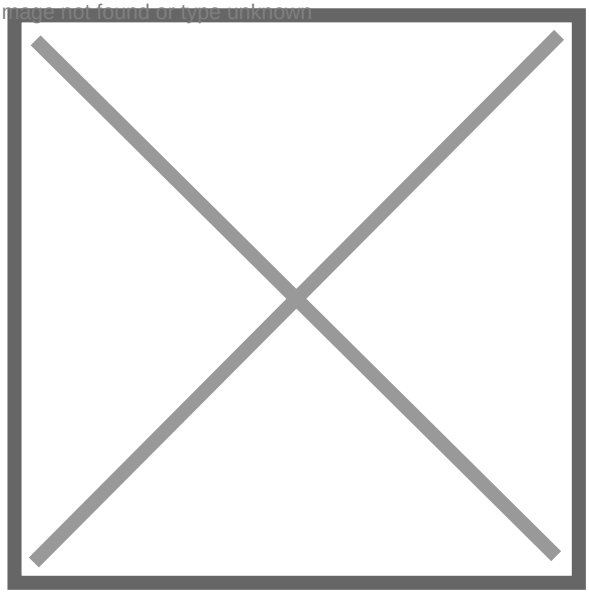

Paiement site internet depuis un an sans site existant

Par **aloe31**, le **28/03/2017** à **10:24**

Bonjour,

Depuis le 1 er juin 2016, je paie une maintenance de site internet a hauteur de 96 euros TTC par mois mais mon site n'existe toujours pas... malgré une signature de contrat de maintenance puis-je exiger le remboursement de toutes les mensualités jusqu'à ce jour? Ils me disent ne pas avoir encore fini le site et à ce jour je n'ai toujours rien et je ne règle plus les mensualités depuis janvier car j'estime devoir payer pour un site fait. Que puis je faire?

Par **jodelariege**, le **28/03/2017** à **10:33**

bonjour ,en 5 mn vous avez posté 4 fois le même message ; soit vous pensez avoir fait une fausse manœuvre soit vous êtes impatient d'avoir une réponse.....sachez qu'ici il n'y a que des bénévoles qui répondent quand ils ont du temps et qu'ils ont une réponse...alors 5 mn c'est très très très très court quand même....

Par **Lag0**, le **28/03/2017** à **11:10**

Bonjour,
Je supprime les autres topics.
Merci d'éviter le multipostage...

Par **Lag0**, le **28/03/2017** à **11:50**

Je viens encore de supprimer un nouveau topic que vous avez créé !
Merci d'arrêter...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés